

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 30/09/2024 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE D'EKHOSCÈNES

---

### Élection d'Olivier DARBOIS à la tête d'Ekhoscènes et présentation d'une feuille de route ambitieuse pour le spectacle vivant privé

Les adhérents d'Ekhoscènes, réunis à Reims ce lundi 30 septembre dans le cadre de leur Assemblée générale, ont élu Olivier DARBOIS à la tête de leur nouveau syndicat issu de l'intégration, au sein du PRODISS, du Syndicat National du Théâtre Privé (SNDTP) et du Syndicat National des Cabarets Music-halls et Lieux de Création (CAMULC). Élu président du PRODISS en 2018 et en 2021, Olivier DARBOIS entame son troisième mandat à la tête d'une organisation professionnelle. Le président nouvellement élu a eu l'occasion de présenter les principaux axes de sa feuille de route à court parmi lesquels : le maintien des crédits d'impôt spectacle vivant, la création d'un droit des producteurs, la consolidation du Centre National de la Musique (CNM) et de l'Association de Soutien au Théâtre Privé (ASTP) ou encore l'évolution du modèle des festivals.

#### Une gouvernance renouvelée pour une nouvelle entité

Olivier DARBOIS, président du PRODISS depuis 2018, a été élu Président d'Ekhoscènes pour un mandat de trois ans, jusqu'en septembre 2027. Engagé depuis près de 40 ans dans la production de tournées, il a rejoint en 1988 Co-Pro SA, devenu Corida SA en 1991, acteur historique de la production de spectacles en France qui accompagne des artistes français et internationaux. Il en est le directeur général depuis 2020.

*« C'est un immense honneur d'avoir été élu président d'Ekhoscènes. Le monde culturel vit, se développe, se réinvente en partie grâce aux acteurs privés que nous sommes. Je mettrai la défense d'une culture populaire – sans entre-soi – au cœur de ce nouveau mandat ainsi que la préservation de la prise de risque, à la base de nos métiers dans la musique, les variétés, le théâtre et le cabaret ».*

Il sera accompagné de trois vice-présidents, renouvelés dans leur mandat ce jour, et issus de chacun des trois pôles du syndicat :

- **Pôle Théâtre** : **Caroline VERDU**, directrice du théâtre parisien de La Pépinière, secrétaire générale de l'Association pour le Soutien du Théâtre Privé (ASTP) et présidente du SNDTP de 2023 jusqu'à son intégration au sein d'Ekhoscènes.
- **Pôle Cabaret** : **Philippe LHOMME**, président du Crazy Horse, président du Camulc de 2017 jusqu'à son intégration au sein d'Ekhoscènes.
- **Pôle Musique** : **Aurélien BINDER**, président du groupe Fimalac Entertainment et trésorier d'Ekhoscènes.

L'Assemblée générale a également permis l'élection des membres du bureau et du conseil professionnel d'Ekhoscènes (liste en annexe).

#### La présentation d'une feuille de route ambitieuse pour le secteur

##### **À court terme : une vigilance accrue en perspective du PLF 2025**

Olivier DARBOIS a évoqué les enjeux du projet de loi de finances (PLF) pour 2025, présenté le 9 octobre, en exhortant le Gouvernement à ne pas revenir sur des acquis essentiels au secteur, à l'image **des crédits d'impôt spectacle vivant et théâtre**, prolongés jusqu'en 2027 lors de la dernière loi de finances. Une réflexion doit, par ailleurs, s'ouvrir pour rendre les cabarets éligibles à ce crédit d'impôt spectacle vivant.

Dans ce contexte, Olivier DARBOIS a aussi appelé à être vigilants quant à l'avenir du **Centre National de la Musique (CNM) et l'Association de Soutien au Théâtre Privé (ASTP)**. Si des évolutions peuvent être envisagés, elles doivent se faire dans le respect des valeurs et principes de ce deux opérateurs essentiels au secteur : préservation des droits de tirage, conservation de la logique budgétaire etc. Dans cette optique, Olivier DARBOIS a rappelé **l'importance de révéler le plafond de la taxe sur la billetterie de spectacles** perçue par le CNM, et aujourd'hui limité à 50 millions d'euros. Ce relèvement permettrait de contribuer directement à la consolidation du CNM.

Au-delà de l'examen du PLF, les élus d'Ekhoscènes ont de nouveau interpellé la ministre de la Culture sur la question de **la compensation financière des pertes subies par certains festivals et salles pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques**.

### **À moyen et long termes : une meilleure reconnaissance de la prise de risque des acteurs**

Parmi les chantiers phares du nouveau président d'Ekhoscènes : **la création d'un droit des producteurs**, sur le modèle de ce qui existe dans les domaines du sport, du cinéma ou de l'industrie phonographique. Ce droit doit permettre de protéger et de valoriser les investissements de ceux sans lesquels ces spectacles n'existeraient pas. Une urgence pour les élus à l'heure où les réseaux sociaux et l'intelligence artificielle diffusent et exploitent des contenus, sans aucun contrôle.

Olivier DARBOIS a également annoncé vouloir réfléchir au **spectacle vivant de demain**, et notamment au **modèle économique des festivals** mis à rude épreuve ces derniers temps (réglementations inadaptées, dérèglement climatique, pratiques culturelles changeantes...). Il a rappelé avoir saisi la ministre de la Culture sur ce sujet, sans réponse à ce stade, afin qu'elle mette en place un groupe de travail dédié.

Par ailleurs, et tout au long de la journée, les adhérents ont pu échanger sur le sujet difficile des violences sexuelles et sexistes dans leur secteur – en rappelant leur volonté de participer aux travaux de l'Assemblée nationale – et sur la question de la censure.

### **CONTACT PRESSE**

Jean ROUBINET – 06 65 76 79 73

[bonafide.ekhoscenes@bonafide.paris](mailto:bonafide.ekhoscenes@bonafide.paris)

### À propos d'Ekhoscènes :

*Ekhoscènes est né de l'intégration, au sein du PRODISS, de deux autres syndicats majeurs du spectacle vivant privé (SNDTP et CAMULC). Avec plus de 500 entreprises adhérentes, Ekhoscènes représente les scènes dans toute leur diversité (acteurs indépendants, groupes, ...), le syndicat est aujourd'hui le premier réseau d'entreprises privées du spectacle vivant, présentes sur tout le territoire. Ekhoscènes représente et accompagne producteurs de spectacles, exploitants de salles de concert, directeurs de théâtres et de cabarets, diffuseurs et organisateurs de festivals pour encourager et soutenir la création dans un écosystème en profonde mutation. Ekhoscènes est ainsi une plateforme de plaidoyer auprès des acteurs publics, un réseau au service de ses membres, et un outil pour faire rayonner nos scènes en France et à l'international. Ekhoscènes, la voix des entrepreneurs du spectacle vivant privé, porte haut et fort leur passion de la création, leur audace pragmatique et leur esprit collectif.*

---

**ANNEXE – Membres du bureau et du conseil professionnel**

---

**Membres du bureau**

Le pôle Musique et Variété sera représenté au sein du bureau par huit membres reconduits pour ce nouveau mandat :

- Deux producteurs : **Sophie HAZEBROUCQ** (Ruq Spectacles) et **Pierre-Alexandre VERTADIER** (Décibels Productions)
- Deux diffuseurs : **Olivier CAUCHON** (Diogène) et **Julien LAVERGNE** (AZ Prod)
- Deux représentants des salles : **France ALLÈGRE-GOUYGOU** (La Cigale) et **Aurélien BINDER** (Fimalac Entertainment – Pleyel Gestion)
- Deux représentants des festivals : **Christophe DAVY** (Radical Production) et **Marie SABOT** (We Love Green)

Le pôle Théâtre sera représenté au sein du bureau par trois membres reconduits pour ce nouveau mandat : **Caroline VERDU** (La Pépinière), **Camille TORRE** (ACME), **Laurent BENTATA** (Stage Entertainment).

Le pôle Cabaret sera représenté au sein du bureau par trois membres, également reconduits pour ce nouveau mandat : **Philippe LHOMME** (Crazy Horse), **Isabelle LICHTFOUSE** (La Belle Entrée Cabaret), **Jean-Victor CLÉRICO** (Bal du Moulin Rouge).

**Membres du conseil professionnel**

Les douze membres élus au conseil professionnel sont :

Pour le pôle Musique et Variété :

- **Fanny JOURDAN** (Tcholélé Productions) et **Virginie DUBOIS** (Vertigo/UMFE), représentantes des producteurs de spectacles
- **Charlotte GUIOT** (Arachnée Concerts), représentante des diffuseurs
- **Laurent DE CERNER** (Paris La Défense Arena), représentant des salles de concert
- **Jean-Paul ROLAND** (Eurockéennes-Territoire de Musique) et **Marie RIGAUD** (Printemps de Pérouges), représentants des festivals

Pour le pôle Théâtre :

- **Morgan SPILLEMAECKER** (La Française de Théâtre), **Salomé LELOUCH** (C13 Théâtre/Théâtre Lepic/Matrioshka production) et **Thibaud HOUDINIÈRE** (Théâtre Actuel la Bruyère), représentants des théâtres

Pour le pôle Cabaret :

- **Emmanuelle THÉNOT** (Cabaret Extravagance), **Frédéric GRATEAU** (SAS Production Paris Spectacle) et **Patrice CHEVALIER** (SAS Cote Avenue Grand Cabaret Hauts-de-France), représentants des cabarets